

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque M O R R I S	Type Mini Clubman Estate	Fiche d'homologation n° CH 0555 16
--	-----------------------	-----------------------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "MINI" sur grille du radiateur, "MORRIS CLUBMAN ESTATE" s. porte AR

"XA2W2." = devant le n° de châssis et sur plaquette du constructeur, à l'AV sous capot mot.  
"A" = derrière le n° de châssis = usine de montage

Numéro du châssis frappé sur tôle du plancher, à droite à l'AV et sur plaquette  
Signe d'identification du moteur frappé "99 H" à l'avant, sur bloc moteur, plaquette rivée

Constructeur B.L.M.C. Longbridge (GB) Importateur J.H. Keller AG, Zurich

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement s. roues AV  
Direction gauche ou droite Assistance -  
Frein de service hydraulique, l-circ., à exp.int.  
Frein auxiliaire méc. exp.int. Ralentisseur \_\_\_\_\_  
Frein stationn<sup>t</sup>. sur roues AR Frein pr. rem. \_\_\_\_\_  
Transmission méc.tte.synchronisée \*) Nombre vit. 4  
Blocage differ. - Crochet rem. - Vitesse max. 120 km/h

MOTEUR Genre en ligne Temps 4  
Marque B M C Carbur. B  
Type 99 H  
Position avant Nombre cyl. 4  
Alésage 64,58 Course 76,2  
Cylindr. 998 cm<sup>3</sup> CV-Impot 5.09  
CV-puiss. 36 (DIN) à 4600 t/m  
Refroidissement eau  
Bruit 78 dB (A) à 4600 t/m  
Amortissement bruit 1 pot échappem<sup>t</sup>  
400x80 Ø

CARROSSERIE Forme Limousine Nombre portes 2 + 1 AR  
Toit ouvert \_\_\_\_\_  
Nombre de places : Total 4 ; AV 2 ; milieu \_\_\_\_\_ ; AR 2 ; Places debout \_\_\_\_\_

DIMENSIONS Voie AV 1220 AR 1180  
Diam. braquage G 9.0 DR 8.15  
Empattement 2130 ( / / / )  
Dimensions ext. Dimensions int.  
Longueur 3380 1200  
Largeur 1420 920/1120  
Hauteur 1340 840  
Porte à faux AV 550 -  
AR 700 540  
lat. \_\_\_\_\_

POIDS Avant Milieu Arrière TOTAL  
A vide 400 \_\_\_\_\_ 290 690  
Charge utile 100 \_\_\_\_\_ 210 310  
Poids total 500 \_\_\_\_\_ 500 1000  
Garantie fabr. 501 \_\_\_\_\_ 502 1003  
Dimens. pneus 5.20 S 10 \_\_\_\_\_  
Charge p. essieu 510(1,9) 510(1,9)  
de l'ensemble  
Poids maxi remorquable \_\_\_\_\_ kg

## EQUIPEMENT

Equipement électrique 12 V

Feux de route 2/LUCAS E 11 Avertisseur optique oui  
 Feux de croisement 2/Bilux,asy. Feux de position 2/séparés  
 Feux de gabarit - Feux de brouillard -  
 Avertisseur 1/électrique (1-ton) Niv. sonore 94 (dB/A)  
 Essuie-glace 2/électriques(1-vit.) Lave-glace oui  
 Feux arrières 2/combinés Catadioptrés 2/séparés  
 Feux stop 2/ccbinés Feux de recul -  
 Eclair. plaque contr. 4/au centre Plaque forme haute/oblongue  
 Rétroviseur 1/intér. + 2/extér. Indic. vitesse km/h  
 Indic. direction clign. 4/  
 AV blanc latér. - AR orange  
 Avert. clign. - Lampes de travail -  
 Feux complémentaires : -

## INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme  
 Marque & type MORRIS Mini Clubman  
Estate  
 Homologation n° CH 0555 16  
 Forme de la carr. Limousine  
 Couleur \_\_\_\_\_ (selon véhicule) \_\_\_\_\_  
 Places ass. : Total 4 (2 avant)  
 Poids à vide 690 Carburant B  
CV 5,09  
 Charge utile 310 Cylindrée 998 cm<sup>3</sup>  
 Poids total 1000 Poids de l'ensemble \_\_\_\_\_

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: N° de châssis du vhc. expertisé = XA2W2 - 54224 A

- \* ) Genre de transmission: Sur demande, convertisseur de couple av. boîte c.v. automatique à 4-vitesses sans position de parc.

Cale d'arrêt obligatoire.

Lieu et date de l'expertise  
Zurich, 3.3.70

La commission d'expertise